CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E41719** **VALABLE JUSQU'AU** **21/09/2027**

ÉDITÉ LE 28/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/06/1969

Forme juridique : SA

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY B 698228947

Siret : 698 228 947 00025

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 020361020

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 017430L1247000/001 289326/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 017430L1247000/001 289326/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : CERAMOD S A

97 RUE DES FRERES LUMIERE
ZI DES CHANOUX
BP 89
93330 NEUILLY-SUR-MARNE

Téléphone : 01 43 00 46 61 **Fax :** 01 43 00 66 81

Portable : 06 46 66 47 26

Responsabilité légale :
MOIOLI GIOVANNI ADMINISTRATEUR / MOIOLI ZAVERIO ADMINISTRATEUR / MOIOLI GÉRALD DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : ceramod.sa@wanadoo.fr

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 802 554 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6212	Revêtements textiles en lés	15	22/09/2026
6222	Revêtements résilients PVC (Technicité confirmée)		22/09/2026
6312	Carrelages - revêtements - mosaïques (Technicité confirmée)	15	22/09/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/09/2026 12:17

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025